

Règlement intérieur et décharge de responsabilité **Pole Dance Antibes**

CONDITIONS POUR LES CARTES DE COURS :

Les cartes d'abonnements sont nominatives.

Les cartes de 10, 30 et 50 cours sont valables 12 mois à compter de la date d'achat. Aucune possibilité de report.

CONDITIONS POUR LES ABONNEMENTS ILLIMITES :

Les abonnements illimités sont nominatifs. Ils sont valables 12 mois à compter de la date d'achat. Aucune possibilité de report.

RESERVATIONS/ANNULATIONS :

Réservation obligatoire, Pole Dance Antibes se réserve le droit de refuser toute présentation spontanée en cas de sureffectif.

L'annulation d'un cours doit se faire au moins 4h à l'avance, dans le cas contraire, le cours sera décompté sur votre carte.

Pole Dance Antibes se réserve le droit de modifier et/ou d'annuler un/des cours en cas de réservation insuffisante (trop peu d'inscrites).

REMBOURSEMENTS :

Les cartes d'abonnements 10, 30 et 50 cours sont **UNIQUEMENT** remboursées si vous vous blessez au studio, avec un certificat médical à adresser au maximum 1 mois après l'arrêt des cours, aucune autre raison ne fera foi d'un remboursement, ni même en cas de grossesse.

PAIEMENTS EN PLUSIEURS FOIS :

Les paiements en plusieurs fois sont des arrangements de paiements de la part de la gérante. Si l'élève ne vient pas ou plus en cours lors de la validité de sa carte ou abonnement, les chèques ou prélèvements seront tout de même effectués.

SECURITE :

Il est impératif de respecter les consignes de sécurité énoncées par le professeur pendant le cours. Pole Dance Antibes ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol de vos effets personnels au studio.

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Pole Dance Antibes décline toutes responsabilités en cas de chutes et/ou blessures pendant le cours. Pour les enfants, de 3 à 18 ans, il faudra présenter un certificat médical lors de l'inscription.

DROITS A L'IMAGE :

Une fiche de renseignements sur l'utilisation du droit à l'image sera à remplir lors de votre inscription.